

L'ESSENTIEL DE L'INFO

NOUVEAU DGPN, UNE NOMINATION QUI SE FAISAIT ATTENDRE !



La situation politique complexe de la France complique la nomination des hauts responsables de l'administration. Pour la police, il y avait urgence !

Louis LAUGIER a été nommé DGPN aujourd'hui.

Il a débuté sa carrière en tant qu'officier d'un bataillon de chasseurs alpins puis au sein du corps préfectoral en 2000. Il a précédemment travaillé en qualité de chef du service de gestion des personnels de la Police nationale et de sous-directeur des ressources humaines. Il a été préfet de l'Aveyron, de la Savoie et de l'Isère depuis août 2023.

Le SCSI va solliciter rapidement une audience, trop de retard se sont accumulés dans la mise en œuvre des mesures de la LOPMI et de la feuille de route des officiers.

LE SCSI FACE AUX PARLEMENTAIRES

Ce mois-ci, le SCSI a multiplié ses interventions auprès des parlementaires :

- audition organisée par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale dans le cadre d'une mission flash sur le bilan de la sécurisation des JOP ;
- Audition à l'Assemblée sur une éventuelle réforme des retraites ;
- Audition à l'Assemblée et au Sénat sur le Budget 2025.



A chacune de ces interventions le SCSI a défendu les officiers de la Police Nationale, a expliqué aux représentants de la Nation toute la difficulté de notre profession, la nécessité d'obtenir des budgets et des mesures permettant de reconnaître cet engagement professionnel hors normes et de garantir de meilleures conditions de travail.

GESTION

Il y a actuellement 3 campagnes en cours qui mobilisent vos délégués sur le tout le territoire :

- Le MG2 (TG N°85), 1500 postes ouverts, candidatures closes le 11/10/24 , affectations du 6 janvier au 1er mars ;
- L'ouverture des postes à l'emploi fonctionnel (TG N°84) , 120 postes, candidatures closes le 9 octobre , TG de clôture en fin d'année , affectations selon la date de vacance des postes ;
- Le TG avancement à 9 ans (TG N°92) est paru le 18 octobre, date limite de candidature le 8 novembre.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉE, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

LA BRI FÊTE SES 60 ANS



La BRI (Brigade de Recherche et d'Intervention), doyenne des unités d'élite des forces de l'ordre, a fêté ses 60 ans, à l'occasion d'une cérémonie à la Préfecture de Police de Paris.

Ce prestigieux service d'enquête et d'intervention de la Police judiciaire opère lors de crises aiguës.

Cet anniversaire est l'occasion pour le SCSJ de rendre hommage aux femmes et aux hommes qui composent cette unité de légende, de saluer leur bravoure et leur dévouement.



29^{ÈME} ET 30^{ÈME} PROMOTIONS D'OFFICIERS

— 29^{ème} promo :

Les officiers stagiaires sont actuellement en stage et reviendront à l'ENSP Cannes-Écluse le 25 novembre. Le classement sera diffusé début décembre et le choix des postes devrait avoir lieu le 12 décembre. Toute l'équipe du SCSJ se mobilisera à leur côté pour les soutenir et répondre à leurs interrogations pendant cette période cruciale.

Q 30^{ème} promo :

Une partie des élèves officiers est déjà en stage distanciel dans les services, le reste de la promotion débutera leur 1^{er} stage à compter du 25 novembre.

La parution du texte au Journal Officiel concernant la revalorisation indiciaire des élèves et des officiers stagiaires est attendue.

GIPA ANNULÉE POUR LES FONCTIONNAIRES



Habituellement versée en octobre aux fonctionnaires dont la rémunération a progressé moins vite que la hausse de prix, la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) est annulée en 2024, en raison de contraintes budgétaires.

Environ 200 000 fonctionnaires sont concernés, dont la moitié en catégorie A.

Redoutant une suppression définitive de cette prime, la CFDT condamne cette décision inadmissible alors que le point d'indice n'a quasiment pas évolué ces dernières années.

PSC : DERNIÈRE MINUTE

Alors que le choix du prestataire pour le volet «SANTÉ» est toujours en cours, le 6 novembre se tiendra une réunion sur le volet «PRÉVOYANCE». Son but : améliorer les garanties (incapacité de travail, invalidité, décès) des agents du ministère de l'Intérieur. Il y sera également abordé un avenant à l'accord du 16 mai 2024 relatif à la protection sociale complémentaire en matière de couverture des frais occasionnés par une maternité, une maladie ou un accident. Le SCSJ-Cfdt reste plus que jamais attentif et combatif sur ces dossiers Santé/Prévoyance.